

BILAN DE COMPETENCES - TREMPLIN

NATURE DE L'ACTION

Le bilan de compétences est une démarche cadrée par la loi 91-1405, 2018-771 et les articles L6313-1, L6313-4, R6313-4 à R6313-8 du Code du travail. Il permet aux bénéficiaires de faire le point sur leurs aspirations, compétences, expériences afin de définir un projet professionnel et selon les cas un projet de formation. Il est juridiquement composé de 3 phases (préliminaire, investigation et conclusion).

DURÉE

15 heures maximum réparties sur 4 à 6 semaines. Un suivi à 6 mois.

POUR QUI ?

Toute personne qui **se questionne quant à son avenir professionnel**.

MODALITÉS POSSIBLES

- En **présentiel** dans nos locaux
- A **distance**
- Mixant **les deux** approches

CONTACT

Contactez-nous au **04.58.14.12.30** ou par mail : contact@siresformation.fr

PRIX NET DE TAXE EN EUROS

1 500 €

FINANCEMENTS POSSIBLES

OPCO, CPF, Plan de développement des compétences de l'entreprise

REFERENCE SIRES

424102

PRÉREQUIS

Adhésion du bénéficiaire à la démarche

MODALITES D'ACCES

Un entretien préalable sera systématiquement réalisé avec notre psychologue (gratuit et sans engagement). La prestation commence au plus tard 15 jours après la validation du financement.

POUR QUELLES RAISONS ?

- Prendre du recul sur son parcours et (re)donner du sens à son travail
- Identifier ses ressources, ses compétences transférables et ses aspirations
- Explorer des pistes d'évolution réalistes et motivantes
- Se projeter dans une trajectoire professionnelle alignée avec ses valeurs
- Retrouver confiance dans ses capacités à évoluer, à se former, à se reconvertir

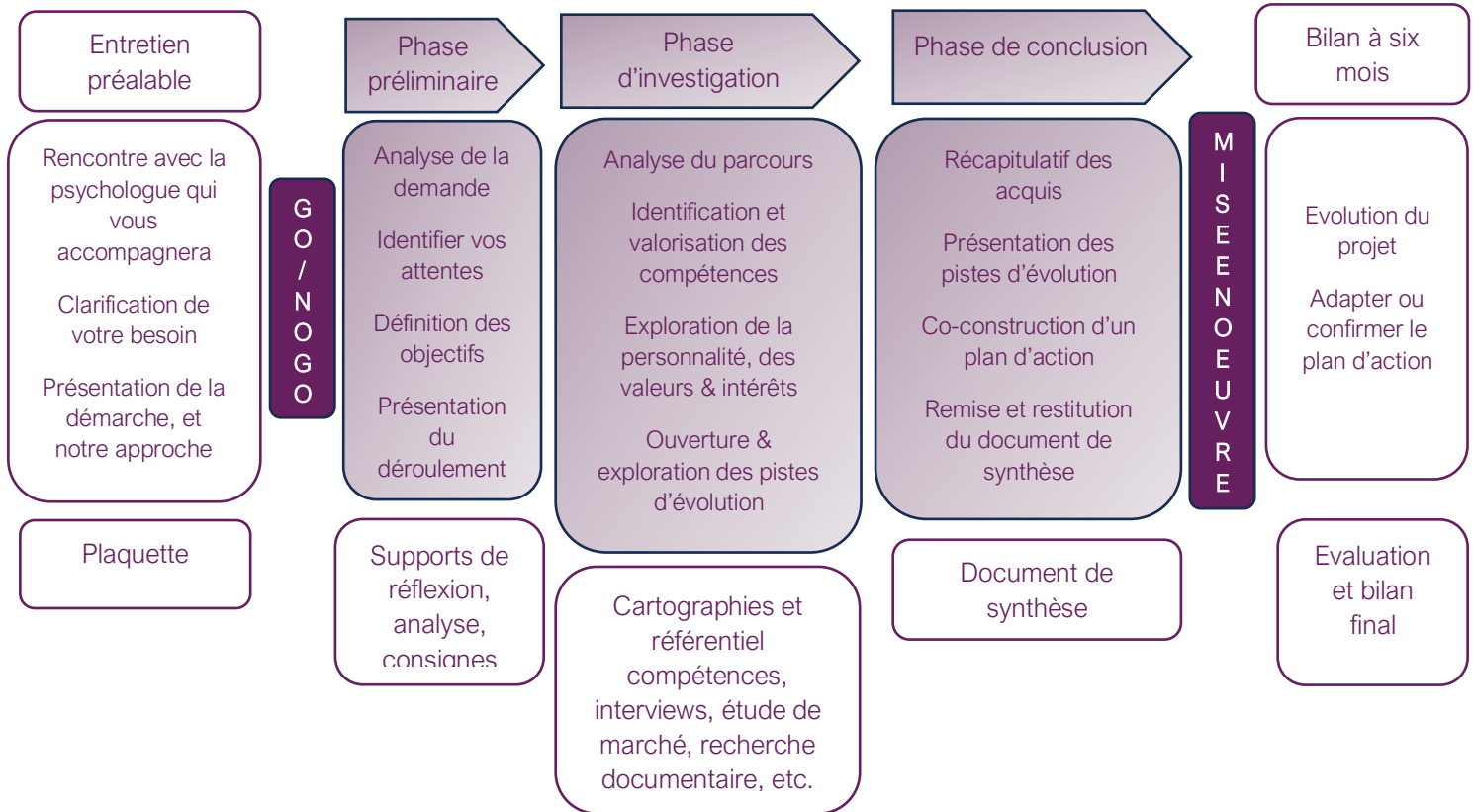
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier ses compétences clés (techniques, comportementales, transversales)
- Connaître ses leviers de motivations et valeurs professionnelles
- Comprendre les étapes et leviers d'une transition ou évolution professionnelle
- Explorer de nouvelles possibilités professionnelles en lien avec son profil
- Analyser les écarts entre ses compétences actuelles et les compétences cibles

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Elaborer une cartographie de ses compétences et de ses atouts
- Identifier 2 ou 3 pistes d'évolution réalistes et motivantes
- Prioriser 1 ou plusieurs options d'évolution
- Elaborer un plan d'action personnalisé et réaliste

LES DIFFERENTES ETAPES



PHASE PRELIMINAIRE – 1 heure

Objectif : Clarifier le cadre, poser les bases d'un accompagnement sur-mesure

1. **Accueil et présentation du cadre légal et éthique**
 - Objectifs, durée, confidentialité, neutralité, libre engagement.
 - Droits du bénéficiaire, articulation avec le CPF ou un financement employeur.
2. **Analyse de la demande et des attentes spécifiques**
 - Pourquoi un bilan maintenant ? Quelles sont les interrogations, les tensions, les projets latents ?
 - Identification des freins, des leviers, du contexte personnel/professionnel.
3. **Définition des objectifs du bilan avec le bénéficiaire**
 - Clarification des enjeux (ex : retrouver du sens, préparer une reconversion, mieux se positionner...).
 - Personnalisation du parcours et des outils en fonction du profil.
4. **Présentation du déroulement du programme "Tremplin"**
 - Planning prévisionnel, modalités (présentiel/visio), consignes pour le travail personnel.
 - Engagement mutuel dans la démarche.

PHASE D'INVESTIGATION - 10 heures environ

Objectif : Mieux se connaître, analyser son parcours, explorer des pistes réalistes et motivantes

1. Analyse du parcours professionnel et extra-professionnel

- Ligne de vie professionnelle : étapes clés, réussites, ruptures, périodes de transition.
- Analyse des missions, rôles, environnements et motivations.

2. Identification et valorisation des compétences

- Compétences techniques, comportementales, transférables.
- Outils : portefeuille de compétences, grilles d'auto-évaluation, retours de tiers éventuels.
- Éclairage sur les savoir-être professionnels (soft skills) et les potentiels sous-exploités.

3. Exploration de la personnalité, des valeurs et des intérêts

- Tests ou questionnaires (centrés sur les motivations, intérêts professionnels, styles de travail).
- Réflexion sur les moteurs personnels : valeurs, besoins, sens au travail.
- Éclairage psychologique sur les leviers de changement et les besoins de sécurité.

4. Ouverture et exploration des pistes d'évolution

- Brainstorming guidé autour des options envisageables (mobilité interne, reconversion, création d'activité, formation, etc.).
- Enquêtes métiers, recherches sur les secteurs porteurs, étude de faisabilité.
- Confrontation entre profil et réalités du marché du travail.

PHASE DE CONCLUSION – 2 à 3 heures

Objectif : Synthétiser, décider, planifier

1. Récapitulatif des acquis du bilan

- Synthèse des compétences, des motivations, des traits de personnalité professionnels.
- Points forts, axes d'attention, ressources disponibles.

2. Présentation des pistes d'évolution

- 2 à 3 options claires et réalistes, hiérarchisées avec le bénéficiaire.
- Identification des prérequis éventuels (formations, mobilités, démarches...).

3. Co-construction d'un plan d'action personnalisé

- Objectifs à court, moyen, long terme.
- Étapes concrètes, calendrier, points de vigilance.
- Référencement de ressources et dispositifs d'aide (CEP, financement, formations...).

4. Remise et restitution du document de synthèse

- Remis en main propre ou par voie sécurisée, ce document confidentiel reflète fidèlement le cheminement du bénéficiaire.
- L'objectif est qu'il soit opérationnel, mobilisable, et évolutif.
- Questionnaire de satisfaction

SUIVI POST-BILAN (à 6 mois)

- Echange sur vos actions, démarches réalisées

En présentiel, les séances ont lieu dans les locaux situés au **17 rue de la République 73110 La Rochette**.

Les résultats du bilan appartiennent au bénéficiaire.

DUREE DU BILAN ET SUIVI

Ainsi que le prévoient les textes de loi (Code du Travail art.R6313-1 à 6313-8), la durée du bilan de compétences est de **15 heures** incluant entretiens, tests et recherches personnelles.

Un entretien de suivi est systématiquement proposé au bout de 6 mois.

NOTRE METHODOLOGIE

- **Des entretiens individuels**
 - 5 séances de 1 à 1,5 heures chacune, sur une amplitude de 4 à 6 semaines, soit 7 heures de face à face (en présentiel ou en distanciel) et 6 heures de travail personnel
 - Un entretien préalable visant à rencontrer la psychologue qui vous accompagnera, clarifier vos besoins, présenter la démarche et expliquer les outils utilisés
- **Des tests de personnalité, de motivation et autres questionnaires**
 - Passation de tests psychotechniques
 - Les tests ne sont pratiqués qu'après accord du bénéficiaire
 - Les tests sont présentés en détail avant leur passation et font l'objet d'un débriefing par la suite
- **Du travail personnel à fournir entre les séances**
 - Un "guide bénéficiaire" est fourni dès le début du bilan
 - Chaque séance est préparée en amont par le bénéficiaire
 - Alternance de travail de réflexion, d'échanges, de recherches et d'investigations
- **Une phase de construction du projet concrète et réaliste**
 - Rencontre avec des professionnels du secteur choisi
 - Recherche des organismes de formation éventuels
 - Validation de la faisabilité de chaque piste : marché, profil, environnement
 - Elaboration d'un projet principal et d'un projet alternatif
 - Définition d'un plan d'action détaillé

NOTRE DEONTOLOGIE

- L'adhésion du bénéficiaire à la démarche et confidentialité
- Neutralité et objectivité
- Bienveillance
- Transparence

NOS POINTS FORTS

- Une consultante expérimentée et qualifiée dans les transitions professionnelles (Psychologue du Travail)
- Un accompagnement sur-mesure adapté à vos besoins
- Des outils performants et prédictifs (personnalité, valeurs, motivations...)
- La réalisation d'enquêtes métiers
- La possibilité de réaliser le bilan en « distanciel », « présentiel » ou « mixte »
- Remise d'un livret bénéficiaire lors du démarrage

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos parcours sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous conseillons de nous contacter en amont afin qu'une analyse vos besoins soit réalisée et ainsi prévoir les aménagements nécessaires (réfèrent handicap : fella.beziane@siresformation.fr).

NOS RESULTATS

100 % de satisfaction

100 % des bénéficiaires sont en emploi 6 mois après le bilan de compétences